

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/article42849>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Centrale de Saint-Laurent-des-Eaux : des accidents passés sous silence > **Scandale : une école dans la zone de dangers immédiats de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux !**

20 mai 2015

Scandale : une école dans la zone de dangers immédiats de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux !

Les communes de Lestiu et Avaray (Loir-et-Cher) ont lancé la construction d'un groupe scolaire... à moins de deux kilomètres de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des Eaux ! Outre les rejets réguliers de la centrale et la proximité immédiate en cas d'accident, les enfants seraient aussi exposés aux restes des retombées d'un accident déjà survenu sur le site.

Jouer par terre, porter à sa bouche un jouet ou un goûter tombé au sol... autant de gestes anodins qui pourraient conduire les enfants de cette école à accroître le risque de développer une pathologie grave. Il est inacceptable que, pour des intérêts de court terme, le choix ait été pris d'exposer des enfants à une telle menace.

Et les leucémies,
elles aussi, elles s'arrêtent
à la frontière ?



Étude épidémiologique commandée par le gouvernement allemand : "Epidemiological Study on Childhood Cancer in the Vicinity of Nuclear Power Plants (KIKK-Study)", Ministère allemand de l'Environnement (BMU), 2007.

En 2015, les enfants d'Avaray et de Lestiu feront leur rentrée dans leur école construite dans la "zone de danger immédiat" à moins de 2 km de la centrale nucléaire de St-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher)... là où en 1980, un accident a entraîné la contamination radioactive des alentours...

www.sortirdunucleaire.org

Le site de la centrale est situé sur le territoire de la commune de St-Laurent Nouan, sur le département du Loir-et-Cher en bordure de la rive gauche de la Loire. Il se trouve approximativement à mi-distance entre Orléans (à 32 km au nord-est) et Blois (à 24 km au sud-ouest). Le site comporte 2 réacteurs d'une puissance de 900 MW ainsi que deux anciens réacteurs graphite-gaz en cours de démantèlement.

Il existe déjà un groupement scolaire près de la centrale, réparti sur les communes de Lestiu et Avaray. Or, pour le remplacer, la construction d'une école a commencé sur la commune d'Avaray... dans le périmètre de la zone de dangers immédiats de la centrale, d'un rayon de deux kilomètres, fixée par l'ASN suite à la [circulaire Borloo du 17 février 2010](#) !



Le chantier de l'école. Au bout de la rue, les réacteurs en activité ; derrière les arbres, les réacteurs arrêtés (Photo Nicole Combredet)

En septembre 2012, le Canard Enchaîné avait fait paraître un article intitulé "*Un projet d'école très atomique*".

Après avoir ajourné le projet et demandé un rapport d'étude complémentaire, le préfet du Loir-et-Cher a finalement autorisé la construction, à défaut d'un lieu d'implantation plus adéquat.

Téléchargez le rapport d'étude complémentaire



Rapport d'étude complémentaire - Ecole

Cette décision fait l'impasse sur les [risques associés à une telle proximité](#). En effet, outre le fait d'être placés aux premières loges en cas d'accident nucléaire - accident qui, selon Pierre-Franck Chevet, président de l'Autorité de sûreté nucléaire, ne peut être considéré comme improbable - les enfants seraient directement exposés aux rejets radioactifs de la centrale. Or plusieurs recherches démontrent un accroissement des cancers infantiles à proximité des installations nucléaires : selon une étude allemande, le risque de leucémie est doublé pour les enfants résidant à 5 km d'une centrale.

Suite à la délivrance du permis de construire de l'école le 15 février 2013, les [associations locales](#) ont fait paraître un communiqué de presse, dénonçant cette autorisation.

Téléchargez le communiqué de presse



Communiqué de presse

Par ailleurs, elles rappellent que la commune continue à délivrer des permis de construire dans la zone de dangers immédiats, et même sous les lignes THT qui partent de la centrale. Après la catastrophe d'AZF, on aurait pourtant pu penser que les élus locaux se poseraient des questions !

Le 14 mai 2014, alors que l'ouverture de l'école est prévue à la rentrée de septembre, le Canard Enchaîné revient sur l'affaire, expliquant pourquoi la préfecture a finalement validé le projet. Selon elle, il ne serait pas possible de modifier la carte scolaire ("trop cher"), ni d'envisager une construction hors du périmètre... et les parents auraient lancé une pétition contre le ramassage scolaire, refusant que leurs enfants soient envoyés dans les écoles des communes voisines. Et d'ajouter "On a quand même refusé des projets farfelus, type prison ou maison de retraite". "Coller des gamins à l'ombre d'une centrale nucléaire, voilà qui n'a rien de farfelu..." conclut ironiquement le Canard.

L'article du Canard Enchaîné



Cliquez sur l'article pour obtenir un agrandissement du document.

Cette décision, qui met les enfants [aux premières loges des rejets "réguliers" de la centrale](#) et des retombées d'un possible accident nucléaire majeur, les expose par ailleurs à une troisième menace : une contamination radioactive déjà existante !

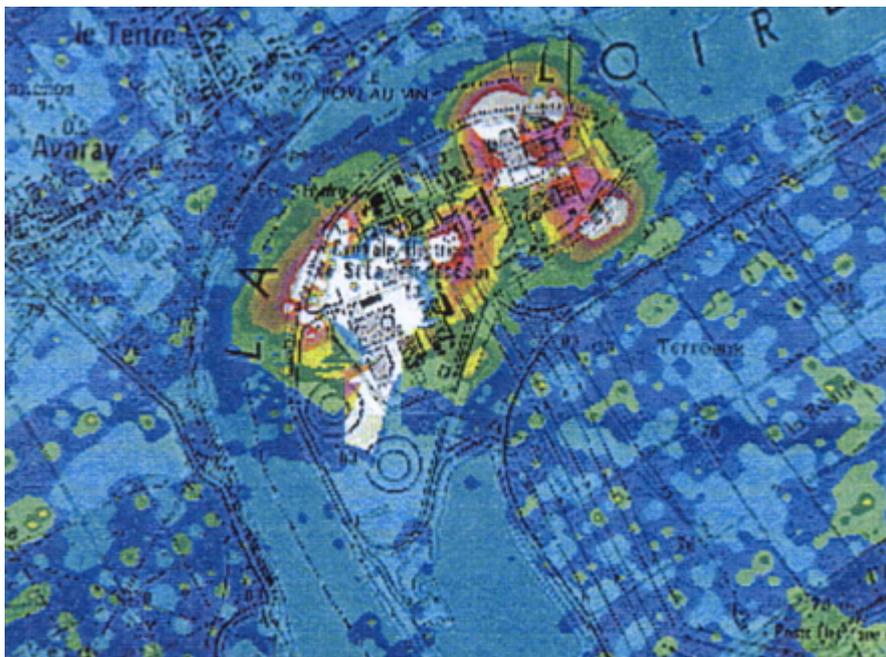
En effet, c'est à la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux qu'est survenu le plus grave accident qui se soit jamais produit sur le parc nucléaire français.

En mars 1980, plus de 20 kg de combustible nucléaire sont entrés en fusion et des gaz chargés de radioactivité ont été relâchés [1].

Par la suite, un laboratoire de recherche a même retrouvé du plutonium dans la Loire [2] !

Le Réseau "Sortir du nucléaire" rend publique, ci-dessous, une carte du Commissariat à l'Énergie Atomique qui montre que les retombées radioactives, toujours présentes dans les sols, n'épargnent pas les communes entourant la centrale !

Carte des retombées radioactives - 07/09/1999



Cliquez sur la carte pour obtenir un agrandissement du document.

Sur la commune d'Avaray, où se trouve la future école, on peut observer des concentrations en Césium 137 dépassant 1234 Becquerels par m², voire 2468 Becquerels par m² !

Le Césium fait partie des "produits de fission" qui ne sont relâchés que lors d'un accident nucléaire ou lors d'essais atomiques. Comme cela a été observé dans la région de Tchernobyl, l'accumulation du Césium 137 dans l'organisme va de pair avec une augmentation du taux de cancers et de pathologies cardiovasculaires, en particulier chez les enfants [3]. Après une trentaine d'années, cet élément n'a perdu que la moitié de sa radioactivité [4]. Il restera donc dangereux pendant des siècles.

Notons qu'il s'agit ici d'une cartographie aérienne, réalisée grâce à des mesures à distance effectuées par hélicoptère, une technique qui aboutit à sous-évaluer la contamination réelle (il est probable que des mesures de terrain indiqueraient des valeurs supérieures). Par ailleurs, cette carte ne fait pas état des autres - nombreux - éléments radioactifs qui ont pu être relâchés lors de l'accident : carbone 14, tritium, strontium 90, plutonium... Le Réseau "Sortir du nucléaire" en demande d'ailleurs la publication aux autorités.

Jouer par terre, porter à sa bouche un jouet ou un goûter tombé au sol... autant de gestes anodins pour des enfants, qui pourraient conduire, dans cette commune, à accroître le risque de développer une pathologie grave. Il est inacceptable que, pour des intérêts de court terme, le choix ait été pris d'exposer des enfants à une telle menace. Tant que la rentrée n'a pas eu lieu, mobilisons-nous pour empêcher cela !